

n°4 - décembre 2010

EDITO

Faisons évoluer nos comportements

Chaque année, la communauté de communes collecte plus de 300 kg de déchets par habitant lors des collectes de déchets ménagers, sur les différents points d'apport volontaire ou en déchèterie.

Si nous constatons une baisse de la collecte des ordures ménagères et une hausse régulière des collectes en tri sélectif, cela reste encore insuffisant. Paradoxalement, si la hausse de la collecte en déchèterie est importante, elle concerne principalement les encombrants non recyclables.

Il nous faut intensifier notre démarche de tri pour éviter que trop de déchets soient enfouis sur le centre de tri de Penol.

C'est une démarche éco-citoyenne pour la préservation de la planète, mais c'est également nécessaire pour maîtriser nos coûts de service et ainsi l'évolution de la redevance.

En effet, la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) est calculée à la tonne d'enfouissement. Fixée et perçue par l'Etat, elle engendre une augmentation du coût de traitement, même si le tonnage reste identique.

Vous souhaitez en savoir plus sur notre rapport d'activités 2009 ? N'hésitez pas, il est disponible dans votre mairie ou au siège de la communauté de communes.

Didier Rambaud
Président de la communauté
de communes de Bièvre Est

Joseph Charvet
Vice-président
de la communauté de communes
en charge de la gestion des déchets

La collecte en chiffres Les ordures ménagères



5003,88 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées en 2009 par un prestataire extérieur, soit 253,53 kg/hab (moyenne départementale 250,3 kg/hab). Cela constitue une baisse de 1% des tonnages collectés. Le coût de la collecte s'élève à 81,68 €/tonne HT.

Les ordures ménagères sont traitées par enfouissement dans l'installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND) de Penol. Ce centre d'enfouissement est géré par le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM) de la Bièvre.

Le coût de l'enfouissement en 2009 : 59,51€/tonne (+10 € la tonne par rapport à 2008).

Les déchets ordinaires acceptés dans les poubelles doivent provenir des aliments et du nettoyage ordinaire des habitations et bureaux, les cendres, les débris de vaisselle, les chiffons et résidus divers...

Selon les communes, la collecte est effectuée en porte à porte une ou deux fois par semaine.

La collecte sélective

La collecte est organisée en apport volontaire. 44 points sont répartis sur le territoire. Chaque point est composé de 3 colonnes (verre, emballages et papier-journaux).

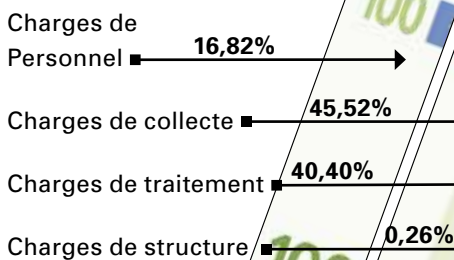
La fréquence de vidage des colonnes emballages et papier-journaux est fonction du taux de remplissage (au maximum une fois par semaine).

En 2009 :

- 180 tonnes d'emballages collectées en régie avec un taux de refus de 19,50 %.
- 442 tonnes de papiers-journaux collectées en régie avec un taux de refus de 0,04 %.
- 621 tonnes de verre collectées par une entreprise extérieure.



Répartition des coûts pour 100 euros de dépenses



INFOS PRATIQUES

Horaires d'hiver des déchèteries

Apprieu :

Lundi	9h-12h	
Mardi		14h-17h
Mercredi	9h-12h	
Jeudi		
Vendredi		14h-17h
Samedi	9h-12h	14h-17h

Beacroissant :

Lundi		14h-17h
Mardi		
Mercredi		14h-17h
Jeudi		
Vendredi		14h-17h
Samedi	9h-12h	14h-17h

Chabons :

Lundi		14h-17h
Mardi	9h-12h	
Mercredi		14h-17h
Jeudi		
Vendredi	9h-12h	
Samedi	9h-12h	14h-17h



Les déchèteries passeront à l'horaire d'été le lundi 28 mars 2011.

Pour plus d'informations sur le fonctionnement des déchèteries, le règlement intérieur est disponible sur le site Internet :

www.cc-bievre-est.fr

Le guide des déchets ménagers et le guide du tri sont également disponibles en mairie ou auprès de la communauté de communes.

Bièvre Est
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Parc d'activités Bièvre Dauphine
1352, rue Augustin Blanchet
38690 Colombe

Tél. 04 76 06 10 94

Conception : service communication
Réalisation : Thierry Lemaitre, Le Grand-Lemps, 04 76 06 10 45
Imprimé sur papier recyclé avec encres végétales par l'imprimerie des Eaux Claires, Echirolles, 04 76 09 34 14

Les déchèteries

Bièvre Est gère trois déchèteries : Apprieu, Beacroissant et Chabons.

Dans chaque déchèterie, un gardien est chargé de l'entretien et de faire appliquer le règlement intérieur et les consignes de tri.

6 234 tonnes de déchets ont été collectés en 2009, soit une augmentation de 16% par rapport à 2008.

Leur composition :

Des déchets valorisés : déchets verts (partenariat avec les agriculteurs), bois, ferraille et métaux, DEEE, cartons.

Des déchets enfouis : Encombrants (Penol).

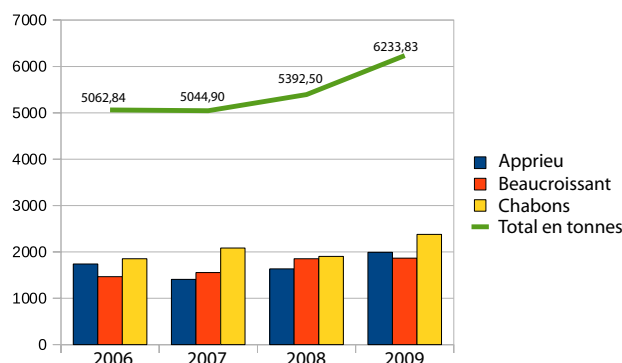
Des déchets faisant l'objet d'un traitement particulier : Déchets toxiques, piles, huile de vidange.

Tonnages collectés par déchèterie

Les apports en déchèteries augmentent fortement en 2009.

Cette tendance se confirme dans les premières données de l'année 2010 avec principalement une recrudescence des objets encombrants non valorisés.

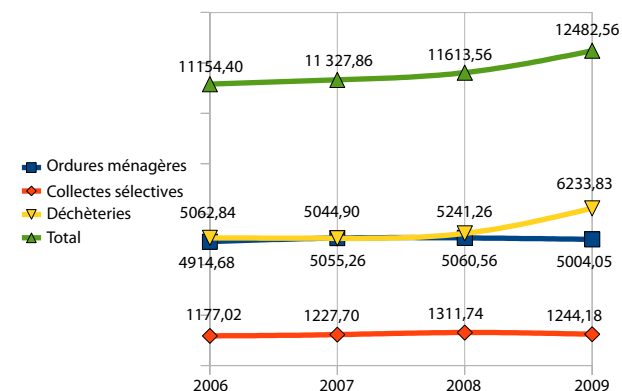
Comme les ordures ménagères, les encombrants sont enfouis à Penol et contribuent à l'augmentation des coûts d'enfouissement.



Évolution des tonnages collectés



ZOOM SUR...



Retour sur le tri à la foire de Beacroissant



Les produits collectés

Caroline Pierre, ambassadrice du tri, en partenariat avec la commune de Beacroissant, le SICTOM de la Bièvre et le Conseil général de l'Isère, a arpenté les allées de la foire de Beacroissant pendant les quatre jours de la manifestation afin de distribuer près de 1 500 sacs réservés

aux déchets recyclables à l'ensemble des exposants. Des conteneurs étaient également à leur disposition et des poubelles quadruples de tri sélectif ont été installées dans une série de points visibles à l'attention des visiteurs. Ces installations étaient accompagnées d'une logistique importante pour le ramassage différencié des déchets et le renouvellement des sacs destinés à les recueillir. Au final, le volume des déchets triés est resté modeste pour cette grande première à la foire d'automne, même si grâce au souffle médiatique créé à cette occasion une réelle prise de conscience des exposants et des visiteurs est à noter. Une opération qui sera renouvelée lors des Foires d'avril et de septembre 2011. ●